

Rév. M. Brissette, Curé, M. N. Boyer, maire, B. Guthrie, T. St-Germain, L. Daoust et W. Atchison, conseillers, M. J.-S. Morin, avocat de la ville Saint-Paul, M. Z. Morin, assistant-recorder, et Richard Dunn, secrétaire-trésorier.

M. le président expose la situation dans laquelle se trouvent les municipalités de la banlieue vis-à-vis de la Ville, fait valoir les avantages qu'elles retireront de l'annexion, et propose aux délégués de la ville Saint-Paul l'annexion sans conditions spéciales.

M. N. Boyer, maire, et M. R. Dunn, secrétaire-trésorier, donnent quelques détails sur la position financière de la ville Saint-Paul; M. le curé Brissette parle du progrès incessant de cette ville, de l'état des rues, du chiffre de la population, etc., après quoi les délégués demandent de différer l'étude du projet d'annexion jusqu'à ce qu'ils en aient délibéré, à une assemblée prochaine de leur Conseil. Et ils se retirent.

La Commission étudie ensuite certain projet d'amendements au règlement à l'effet d'annexer la municipalité du Village de Rosemont, lesquels amendements pourvoient à l'annexion du seul No. 172 des plan et livre de renvoi officiels de la Côte de la Visitation, aux trois seules conditions suivantes :

(1) Le territoire annexé devant faire partie du quartier Sainte-Marie,

(2) La Ville de Montréal devant assumer une part proportionnelle de la dette actuelle de Rosemont, à savoir \$500,

(3) La Ville de Montréal devant payer à M. F.-C. Laberge, ingénieur civil, son compte pour travaux de nivellement, plans, etc., d'après l'évaluation qui en sera faite par l'inspecteur de la Ville.

Sur motion de M. l'échevin Proulx, il est

*Résolu* : De présenter ces amendements à la prochaine assemblée du Conseil.

M. F.-C. Laberge, ingénieur civil, déclare alors à la Commission que, relativement à son compte pour plans, travaux de nivellement, etc., faits en vertu d'un arrangement intervenu entre lui et la municipalité du village de la Petite-Côte (maintenant Rosemont), ses honoraires ne s'élèveront pas à plus de \$3,000.

Sur motion de M. l'échevin Marchand, il est

*Résolu* : Que M. Laberge soit prié de mettre par écrit cette déclaration devant la Commission.

*Adjournement.*

J.-E. GAUTHIER,  
Secrétaire.

## COMMISSION DE LA VOIRIE

*Compte rendu de l'assemblée du 30 Novembre.*

Sont présents : MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Bastien et Leclaire.

### DELEGATIONS

—M. l'échevin Sauvageau se présente devant la Commission et demande de faire enlever deux arbres, l'un à l'angle Sud-ouest des rues Mansfield et Dorchester et l'autre vis-à-vis l'entrée principale de la cathédrale St-Jacques, rue Dorchester.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire enlever ces arbres s'il croit la chose nécessaire.

—M. Octave Lemay se présente devant la Commission et demande que soient effacées les lignes homologuées de la rue Johnson, entre les rues Saint-Christophe et Saint-Hubert, ou que soit immédiatement ouverte ladite rue.

*Résolu* : De demander à M. Octave Lemay et à Mme A. Chapleau de fixer le prix qu'ils seraient disposés à accepter pour le terrain nécessaire à l'ouverture de ladite partie de la rue Johnson

### REQUETES, ETC.

—De M. A. Labelle, 365 rue Ste-Catherine, se présentant comme propriétaire d'une charrie brevetée dont on pourrait faire usage pour l'enlèvement de la neige des trottoirs.

*Résolu* : De demander à M. Labelle de s'entendre avec l'inspecteur de la Ville à ce sujet.

—De M. E. Lacasse, inspecteur de pierre de bordure, demandant une position permanente dans le bureau de la Voirie.

Revd. Father Brissette, parish priest, Messrs N. Boyer, mayor, B. Guthrie, T. St. Germain, L. Daoust and W. Atchison, councillors, Mr. J. S. Morin, Attorney of the town of St. Paul; Mr. Z. Morin, Assistant-Recorder, and Mr. Richard Dunn, secretary-treasurer.

The chairman explained the position of the different suburban municipalities in regard to the City of Montreal; he stated the advantages they would derive from annexation, and offered the delegates of the town of St. Paul, annexation without any special conditions.

Mr. N. Boyer, mayor, and Mr. R. Dunn, secretary-treasurer, submitted financial statements concerning the town of St. Paul. Revd. Father Brissette, parish priest, spoke of the continuous progress of said town, the condition of its streets, its population, etc., the delegates asked that consideration of the proposed annexation be deferred till next meeting of their Council, when they would study the question. The delegation then retired.

The Committee then considered proposed amendments to the by-law for the annexation of Rosemont, the amendments provide only for the annexation of No. 172 of the official plan and book of reference of "Côte de la Visitation," upon the three following conditions :

(1) The annexed territory shall form part of St. Mary's Ward,

(2) The City of Montreal shall assume a proportionate share of the now existing debt of Rosemont, to wit : \$500,

(3) The City of Montreal shall pay Mr. F. C. Laberge, civil engineer, his account for levelling work plans, etc., the price of said work to be fixed by the City Surveyor.

On motion of Ald. Proulx, it was

*Resolved* : That said amendments be submitted to the City Council, at its next meeting.

Mr. F. C. Laberge, civil engineer, then stated, that, in regard to his account for plans, levelling work, etc., which were made in virtue of an agreement entered into between himself and the municipality of "Petite Côte" (now Rosemont) his fees would not exceed \$3,000.

On motion of Ald. Marchand, it was

*Resolved* : That Mr. Laberge be requested to submit, in writing the above statement.

*Adjourned.*

J.-E. GAUTHIER,  
Secretary.

## ROAD COMMITTEE

*Report of meeting held November 30th.*

Present : Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Bastien, Leclaire.

### DELEGATIONS

—Ald. Sauvageau appeared before the Committee and requested that two trees be removed, one at the south west corner of Mansfield and Dorchester streets, and the other, opposite the main entrance to St. James Cathedral on Dorchester street.

Referred to the City Surveyor with instruction to have the trees removed if he deems it necessary.

—Mr. Oct. Lemay asked that the homologated lines of Johnson street, between St. Christophe and St. Hubert streets, be erased, or else that the street be opened immediately.

*Resolved* : That Mr. Oct. Lemay and Mrs A. Chapleau be requested to state the sum for which they would be willing to dispose of the land required for the opening of the aforesaid portion of Johnson street.

### PETITIONS, ETC.

—From Mr. A. Labelle, 365 St. Catherine street, stating that he has a patent snow plow which could be utilized for removing snow from sidewalks.

*Resolved* : That Mr. Labelle be requested to communicate with the City Surveyor on the subject.

—From Mr. E. Lacasse, curbstone inspector, applying for a permanent position on the office staff of the Road Department.